

**EUREX-AUDIT  
RHONE-ALPES**

Société de  
Commissaires aux  
Comptes inscrite sur  
la liste nationale des  
Commissaires aux  
Comptes rattachée à la  
CRCC Dauphiné-Savoie

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
TERRITORIALE DE LA SAVOIE****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 Décembre 2021**

5 Rue Salteur  
73024 CHAMBERY CEDEX

Ce rapport contient 22 pages

---

**EUREX-AUDIT RHONE-ALPES**

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros - Siren n° 812 717 320 RCS Annecy  
TVA FR 33 812 717 320 - Code Naf 6920 Z  
Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex  
Tél : 04 50 69 03 04 – e.mail : [audit.chambery@eurex.fr](mailto:audit.chambery@eurex.fr) – [www.eurex.fr](http://www.eurex.fr)

Bureau secondaire à Lyon

# **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DE LA SAVOIE**

5 rue Salteur

73024 CHAMBERY CEDEX

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

### **Exercice clos le 31 Décembre 2021**

Aux membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Savoie,

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CCI 73 relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'organisme à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### *REFERENTIEL d'AUDIT*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## *INDEPENDANCE*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **OBSERVATION**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les notes « Faits majeurs de l'exercice » et « événement postérieur à la clôture » de l'annexe des comptes annuels, qui exposent :

- ✓ Les faits majeurs de l'exercice avec : la situation de l'organisme face à la crise COVID-19 avec notamment la baisse de la Taxe pour Frais de Chambre, l'augmentation des provisions pour risques et charges, les nouveaux investissements en compte courant auprès de la SCI Hermès
- ✓ L'événement postérieur sur le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine.

### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 a créé des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur les perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'organisme ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Commission des Finances.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisme.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Seynod, le 29 Avril 2022

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES

Alexandre BOUTARIN

Commissaire aux comptes

## ANNEXE AU RAPPORT

### DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/2021 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/2020 Durée 12 mois
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>ACTIF IMMOBILISE :</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	300 798,52	300 624,94	173,58	210,13
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	11 927 589,80	6 648 687,11	5 278 902,69	5 670 657,38
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :	4 115 157,52	530 906,65	3 584 250,87	2 336 927,47
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 343 545,84</b>	<b>7 480 218,70</b>	<b>8 863 327,14</b>	<b>8 007 794,98</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
STOCKS ET EN-COURS :				
AVANCES ET ACPTES VERS/. CDES	1 314,40		1 314,40	3 695,82
CREANCES D'EXPLOITATION :	910 790,97	5 179,01	905 611,96	676 329,35
CREANCES DIVERSES				
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :	2 000 000,00		2 000 000,00	1 400 000,00
DISPONIBILITES	2 545 660,00		2 545 660,00	3 886 290,48
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 674,68		8 674,68	12 027,15
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 466 440,05</b>	<b>5 179,01</b>	<b>5 461 261,04</b>	<b>5 978 342,80</b>
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGAT. IV				
ECART DE CONVERSION ACTIF V				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>21 809 985,89</b>	<b>7 485 397,71</b>	<b>14 324 588,18</b>	<b>13 986 137,78</b>

## BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/2021 Durée 12 mois	Clôture 31/12/2020 Durée 12 mois
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
CAPITAL	74 383,20	70 633,20
AUTRES	79 405,00	79 405,00
REPORT A NOUVEAU	6 848 468,26	6 093 881,75
RESULTAT DE L'EXERCICE	57 712,10	754 586,51
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 855 839,75	3 115 702,44
PROVISIONS REGLEMENTEES		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 915 808,31</b>	<b>10 114 208,90</b>
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	2 712 666,10	2 180 767,70
<b>TOTAL PROV. RISQ. &amp; CHAR</b>	<b>2 712 666,10</b>	<b>2 180 767,70</b>
<b>DETTES</b>		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	315 752,00	315 752,00
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	399 011,56	399 750,90
DETTES FISCALES ET SOCIALES	15 370,97	10 464,67
AUTRES		
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	1 406,13	7 057,48
DETTES FISCALES (IMPOT SUR LES BENEFICES)		
AUTRES DETTES	936 178,89	878 946,52
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	28 394,22	79 189,61
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 696 113,77</b>	<b>1 691 161,18</b>
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>14 324 588,18</b>	<b>13 986 137,78</b>



Périmètre SAVOIE  
 REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
 En euros  
 DATE 2021

**FONCTIONNEMENT - PRODUITS -**

Produits	Budget Exécuté 2020 (A)	Budget Rectificatif 2021 (B)	Budget Exécuté 2021 (C)	Différence (D) = (C)-(B)
<b>Produits d'exploitation :</b>				
<b>Ressources fiscales (A)</b>	<b>3 660 778</b>	<b>3 208 534</b>	<b>3 256 411</b>	<b>47 877</b>
Ventes de marchandises	20 688	5 350	19 484	14 134
Production vendue (biens et services) (a)	1 135 436	1 006 797	1 089 692	82 895
<b>Sous-total (B) - Montant net du chiffre d'affaires (b)</b>	<b>1 156 124</b>	<b>1 012 147</b>	<b>1 109 176</b>	<b>97 029</b>
Production stockée (c)				
Production immobilisée				
Ressources d'origine publique et subventions d'exploitation	372 276	572 701	593 261	20 560
Reprises sur provisions (et amort), transferts de charges	149 651	123 500	239 428	115 928
Autres produits	1 417	50	5 572	5 522
Contributions reçues des services				
<b>Sous-total (C)</b>	<b>523 344</b>	<b>696 251</b>	<b>838 262</b>	<b>142 011</b>
<b>TOTAL (A+B+C) = I</b>	<b>5 340 247</b>	<b>4 916 932</b>	<b>5 203 849</b>	<b>286 917</b>
<b>Quotes-parts de résultats sur opérations en commun (II)</b>				
<b>Produits financiers :</b>				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	80 399	110 000	106 990	-3 010
Reprises sur provisions et transferts de charges	231 906		2 082	2 082
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL III</b>	<b>312 305</b>	<b>110 000</b>	<b>109 073</b>	<b>-927</b>
<b>Produits exceptionnels :</b>				
Sur opérations de gestion		28 871	10 245	-18 626
Sur opérations en capital	273 418	260 000	259 863	-137
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>TOTAL IV</b>	<b>273 418</b>	<b>288 871</b>	<b>270 108</b>	<b>-18 763</b>
<b>Total des produits (I + II + III + IV)</b>	<b>5 925 970</b>	<b>5 315 803</b>	<b>5 583 029</b>	<b>267 226</b>
<b>Solde débiteur = perte (3)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 925 970</b>	<b>5 315 803</b>	<b>5 583 029</b>	<b>267 226</b>

- 1) Dont produits afférents des exercices antérieurs  
 2) Dont produits concernant les entreprises liées  
 3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

(\* Le budget voté correspond au budget rectificatif ou, à défaut, au budget primitif

- a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes (des éléments de 708 peuvent être affectés aux ventes de marchandises)  
 b) Activité professionnelle normale et courante  
 c) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)

Périmètre SAVOIE  
 REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
 En euros  
 DATE 2021

**FONCTIONNEMENT - CHARGES -**

Charges	Budget Exécuté	Budget Rectificatif	Budget Exécuté	Différence (D) = (C)-(B)
	2020 (A)	2021 (B)	2021 (C)	
<b>Charges d'exploitation (1) :</b>				
<b>Parts contributives (A)</b>				
Achats de marchandises (a) Variation de stock (b)	6 214	9 030	5 484	-3 546
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a) Variation de stock (b)	6 279		3 488	3 488
Autres achats et charges externes (*)	3 930 788	4 201 524	4 117 777	-83 747
Impôts, taxes et versements assimilés	176 637	180 903	169 780	-11 123
Salaires et traitements	-340	8 600	1 283	-7 317
Charges sociales	4 457	14 442	7 104	-7 338
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c) Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions	420 573	440 000	408 945	-31 055
Autres charges	74 035	45 023	53 847	8 824
Contributions versées aux services				
<b>Sous-total (B)</b>	<b>5 122 547</b>	<b>4 929 422</b>	<b>5 523 005</b>	<b>593 584</b>
<b>TOTAL (A+B) = I</b>	<b>5 122 547</b>	<b>4 929 422</b>	<b>5 523 005</b>	<b>593 584</b>
<b>Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun (II)</b>				
<b>Charges financières :</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (2) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de VMP	2 082			
<b>TOTAL III</b>	<b>2 082</b>			
<b>Charges exceptionnelles :</b>				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions	35 261 11 494		2 312	
<b>TOTAL IV</b>	<b>46 755</b>		<b>2 312</b>	<b>2 312</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (V)</b>				
<b>Total des charges (I + II + III + IV + V)</b>	<b>5 171 384</b>	<b>4 929 422</b>	<b>5 525 317</b>	<b>595 895</b>
<b>Solde créditeur = bénéfice (3)</b>	<b>754 587</b>	<b>386 381</b>	<b>57 712</b>	<b>-328 669</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 925 970</b>	<b>5 315 803</b>	<b>5 583 029</b>	<b>267 226</b>

Y compris :

redevance de crédit-bail mobilier 6122  
 redevance de crédit-bail immobilier 6125

- 1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- 2) Dont intérêts concernant les entreprises liées
- 3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

\*\* Le budget voté correspond au budget rectificatif ou, à défaut, au budget primitif

- a) Y compris droits de douane
- b) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)
- c) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir



# **Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie**

Annexe aux comptes annuels

de l'exercice clos le

31 décembre 2021

Montants exprimés en Euro

La présente annexe aux comptes annuels de l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2021 comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan dont le total s'établit à 14 324 588,18 € et au compte de résultat qui se solde par un résultat net positif de 57 712,10 €.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire, ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

# Table des matières

## 1 Principes, règles et méthodes comptables

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

- 2.1.1 Tableau des immobilisations
- 2.1.2 Tableau des amortissements
- 2.1.3 Méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles
- 2.1.4 Méthode d'évaluation des immobilisations corporelles
- 2.1.5 Immobilisations financières
- 2.1.6 Créances immobilisées
- 2.1.7 Stocks
- 2.1.8 Créances
- 2.1.9 Comptes de régularisation

### 2.2 Passif

- 2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres
- 2.2.2 Subventions d'investissements
- 2.2.3 Provisions pour risques et charges
- 2.2.4 Dettes financières et autres dettes
- 2.2.5 Comptes de régularisation

## 3 Autres informations

- 3.1 Ventilation de l'effectif moyen par régime juridique
- 3.2 Ventilation des produits d'exploitation
- 3.3 Relations financières et engagements donnés avec A2G
- 3.4 Fonds ALIZE

# 1 Principes, règles et méthodes comptables.

Les comptes de l'exercice 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le décret du 18 juillet 1991, l'arrêté du 26 décembre 1991 et le plan comptable des Chambres de Commerce et d'Industrie défini par l'arrêté du 3 décembre 1991.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## **Faits majeurs de l'exercice :**

- L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de l'environnement économique mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre situation, sans toutefois remettre en cause la convention de continuité d'exploitation.
- Baisse de la TCCI de 404k€ par rapport à 2020 (-11%), du fait du financement exceptionnel octroyé en 2020 par l'ETAT afin de déployer le soutien et l'accompagnement de nos ressortissants sur les aides COVID, et en parallèle de mettre en place les plans de relances post COVID.  
Financement non reconduit sur 2021.  
Maintien des missions « protocole et France Relance », objectivées par l'Etat.
- Augmentation des Provisions pour Risques et Charges de 532k€ par rapport à 2020, suite à réévaluation du risque sur les litiges en cours, et à l'apparition de nouveaux risques.
- Investissement en compte courant au sein de la SCI HERMES à hauteur de 1.243 k€.

## **Evénement postérieur à la clôture :**

- L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	300 799	0	0	300 799
Immobilisations corporelles	11 910 436	17 154	0	11 927 590
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Immobilisations financières	2 869 916	1 247 553	2 312	4 115 158
	15 081 151	1 264 707	2 312	16 343 546

#### 2.1.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	300 588	37	0	300 625
Immobilisations corporelles	6 239 779	408 909	0	6 648 687
	6 540 367	408 945	0	6 949 312

#### 2.1.3 Méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Marques	Non amortissable	-
Logiciels	Linéaire	3 ans

## 2.1.4 Méthode d'évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans ; 50 ans
Installations générales et agencement des constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

### ■ Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

## 2.1.5 Immobilisations financières

### Renseignements globaux sur les filiales et participations

Filiales et participations	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés.	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Observations
	Brute	Nette				
- françaises	4 104 950	3 574 043			1 816	

## 2.1.6 Créances immobilisées

### - Principaux mouvements

Investissement en compte courant au sein de la SCI HERMES à hauteur de 1.243.803€ ;



## 2.1.7 Créances

### 2.1.7.1 Classement par échéances

Créances	Montant brut	A - 1 an	A + 1 an
<u>Créances de l'actif immobilisé :</u>			
- participations.....	3 470 982	0	3 470 982
- Avance remboursable (1).....	0	0	0
- dépôts et cautionnements.....	10 208	0	10 208
<u>Créances de l'actif circulant :</u>			
- clients et comptes rattachés.....	230 938	230 938	0
- autres créances.....	679 853	679 853	-
- charges constatées d'avance.....	8 675	8 675	0
Total	4 400 656	919 466	3 481 190
(1) avances accordées dans l'exercice.....			
(1) avances remboursées dans l'exercice.....			

### 2.1.7.2 Produits à recevoir rattachés aux créances

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	146 242
Fournisseurs	0
Subventions et divers	542 882
	689 124

### 2.1.7.3 Autres informations significatives

Les éléments de l'actif circulant sont inscrits pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des provisions destinées à les ramener à leur valeur actuelle.

## 2.1.8 Compte de régularisation

### 2.1.8.1 Charges constatées d'avance

■ Cotisation	300
■ Abonnements (documentations, téléphonie, poste...)	2323
■ Location Informatique, Licence, Noms de domaine	3972
■ Entretien, maintenance	1084
■ Services extérieurs	995

**TOTAL**

**8675**

## 2.2 Passif

### 2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres et autres fonds

	Début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Capital : dotation de base	70 633	3 750		74 383
Fonds de prévention et solidarité	79 405			79 405
Report à nouveau	6 093 882	754 587		6 848 468
Résultat de l'exercice	754 587		696 874	57 712
Subventions d'investissement	3 115 702		259 863	2 855 840
<b>Total</b>	<b>10 114 209</b>	<b>758 337</b>	<b>956 737</b>	<b>9 915 808</b>

### 2.2.2 Subventions d'investissements

*Mouvements des subventions d'investissement reçues*

Rubriques	Début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
- Subventions d'investiss. Brutes	5 205 791	0	0	5 205 791
- Subventions inscrites au compte de résultat	-2 090 089	-259 863	0	-2 349 951
<b>Subventions d'investiss. nettes</b>	<b>3 115 702</b>	<b>-259 863</b>	<b>0</b>	<b>2 855 840</b>

## 2.2.3 Provisions pour risques et charges

### 2.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions pour Risques et Charges</b>				
- Prov. Indem. départ à la retraite	302 060	-	14 310	287 750
- Prov. Allocation ancienneté	66 899	976	-	67 875
- Prov. Pour restructuration	441 261	24 659	-	465 920
- Autres provisions pour charges	1 370 548	725 893	205 320	1 891 121
	<b>2 180 768</b>	<b>751 528</b>	<b>219 630</b>	<b>2 712 666</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
- sur immo. Financières	532 989	-	2 082	530 907
- sur comptes clients	21 209	3 769	19 799	5 179
- sur autres créances				
	<b>554 198</b>	<b>3 769</b>	<b>21 881</b>	<b>536 086</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 734 965</b>	<b>755 297</b>	<b>241 511</b>	<b>3 248 752</b>
Dont dotation et reprises :				
- d'exploitation		755 297	239 428	
- financières		-	2 082	
- exceptionnelles		-	-	

### 2.2.3.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Elles sont estimées en fonction des données connues de la société à la date de clôture de l'exercice.

### 2.2.3.3 Evaluation des provisions pour dépréciation

La méthode comptable pour la valorisation des Parts et Compte Courant de la SCI Hermès a été revue en 2018.

Une évaluation du site détenu par cette SCI, nous a permis en 2018 d'établir une actualisation de la valeur des titres en tenant compte de la valeur vénale du bâtiment.

La CCI Savoie a opté pour une valorisation des Parts et C/C de la SCI HERMES basée sur la valeur vénale, avec actualisation annuelle par rapport à la dette financière et actualisation tous les 3 ans (sauf événement de marché) par nouvelle estimation de site.

Nous avons donc procédé à l'actualisation annuelle par rapport à la dette financière de la SCI Hermès, ce qui nous amène à reprendre la provision des Titres et Compte Courant à hauteur de 231 876,36 € au titre de 2020.

Suite aux reprises des années antérieures, en 2021, les Parts et Compte Courant de la SCI HERMES ne sont plus provisionnés.

## 2.2.4 Dettes financières et autres dettes

### 2.2.4.1 Classement par échéance

	Montant brut	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Dettes financières :				
- Compte d'attente bancaire	-	-	-	-
- Emprunts et dettes auprès Ets crédit	-	-	-	-
- Emprunts & dettes financières divers	315 752	-	-	315 752
Avances et acomptes reçus s/ commandes	-	-	-	-
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	399 012	399 012	-	-
Dettes fiscales & sociales	15 371	15 371	-	-
Dettes s/immob. et cptes rattachés	1 406	1 406	-	-
Autres dettes	936 179	936 179	-	-
Produits constatés d'avance	28 394	28 394	-	-
	<b>1 696 114</b>	<b>1 380 362</b>	-	<b>315 752</b>
Emprunts remboursés dans l'exercice	-			
Emprunts souscrits dans l'exercice	-			

### 2.2.4.2 Détail des charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 375
Dettes fiscales et sociales	15 371
Dettes fournisseurs sur immobilisations	190
Autres dettes	936 179
<b>TOTAL</b>	<b>1 054 114</b>

## 2.2.5 Compte de régularisation

### 2.2.5.1 Détail des produits constatés d'avance

■ Avance subvention.....	16 290
■ Abonnement et Prestation de Services.....	9 766
■ Location d'Emplacement.....	2 338
<b>TOTAL</b>	<b>28 394</b>

## Troisième partie – Autres informations

### 3.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié par régime juridique

	Effectif salarié	Effectif mis à disposition
Statutaires.....	-	40,37
CDD Statutaires.....	-	-
CDI (Hors Statut).....	-	6,63
CDD (Hors Statut).....	-	8,28
Vacataires.....	-	-
Total	-	55,27

### 3.2 Ventilation des produits d'exploitation

	k€
Ressource Fiscale	3 256
Prestations et Refacturations	1 115
Subventions et partenariats	593
Reprise sur Provisions et amortissement	239
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>5 204</b>

### 3.3 Relations financières et engagements donnés avec A2G-INSEEC

Solde des opérations au 31/12/2021

	€
<b>Actif</b>	
- Avance de trésorerie	0
- Créance A2G	0
- Compte client A2G-INSEEC Alpes-Savoie	30 000
<b>Passif</b>	
- Dépôt garantie reçu (loyer)	
- Compte fournisseur A2G-INSEEC Alpes-Savoie	30 000
<b>Compte de résultat</b>	
<u>Charges de fonctionnement</u>	
- Subvention d'équilibre	-
- Charges refacturables (personnel, ...)	40 796
<u>Produits de fonctionnement</u>	
- Produits financiers pour l'avance de trésorerie	-
- Remboursement des charges refacturables	40 796
- Loyers	361.260

**Signature le 18/12/2012 d'un protocole d'accord** entre la CCIT de la Savoie et A2G, CEFAS, SFEAS, CEE Rhône-Alpes, SFEF.

Garantie sociale : obligation de garantie de la CCIT de la Savoie à hauteur de :

- 500 000 € pour tous Préjudices concernant les aspects sociaux qui pourraient survenir au cours des trois années suivant la Date du Closing, soit le 18/12/2012 ;
- 300 000 € pour tous Préjudices concernant les aspects sociaux qui pourraient survenir à compter de la quatrième année suivant la Date de Closing ;
- 100 000 € pour tous Préjudices concernant les aspects sociaux qui pourraient survenir à compter de la cinquième année suivant la Date de Closing ;

Taxe d'apprentissage : la CCIT de la Savoie s'engage à reverser le montant maximal de la taxe d'apprentissage collectée aux entités A2G, CEFAS et SFEAS pendant une durée de 9 ans (fin le 31/12/2021).

### 3.4 Fonds ALIZE

Par convention signée en date du 14 mai 2018, la Préfecture de Savoie et l'association ASTREES nous ont confié la gestion des fonds Alizé.

Ces fonds ALIZE, s'élèvent au 31/12/2021 à 632 031,14€.

Ces fonds apparaissent donc dans les disponibilités de la CCI Savoie, et sont en contrepartie comptabilisés en compte 467810 autres débiteurs et créditeurs divers.